

90^e

Assemblée générale de la Société des Administrateurs et Fonctionnaires des Communes Neuchâtelaises

**Vendredi 20 mai 2016,
Au Locle, Ancienne poste**

La présidente, Mme Corinne Guyot, ouvre la séance à 18h00 en souhaitant la bienvenue et salue particulièrement la présence des personnes suivantes :

M. Laurent Kurth, M. Claude Dubois	Conseiller d'Etat, Chef du département des finances et de la santé Membre du Conseil communal du Locle et qui s'occupe, entre autre, des finances, des ressources humaines, de la sécurité publique.... Et membre du comité de l'ACN
M. Pierre Leu	Chef du Service des Communes
M. Sandro Tamburini	Adjoint au Chef du Service des Communes
Mme Sylvie Gattolliat	Secrétaire du Service des Communes
M. Jean-François Beraneck	Membre du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
Monsieur Michel Tardin	Membre du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
Mme Marie-Claire Zimmerli	Secrétaire de l'ACN

Le Président de l'ACN est excusé

Mme Guyot remercie les autorités communales du Locle de leur accueil, ainsi que nos collègues, Mme Yvette Dupraz et M. Patrick Martinelli pour leur contribution active à l'organisation de cette assemblée et du repas qui suivra.

M. Claude Dubois délivre le message de bienvenue des autorités communales et remercie la SAFCN et son comité d'avoir fait le choix judicieux de la Ville du Locle pour notre Assemblée Générale. Les personnes ayant visité le musée des beaux-arts ont pu apprécier le dynamisme et la qualité des œuvres présentées dans ce musée communal. Il nous présente aussi les salutations de l'ACN en sa qualité de membre du comité. Il souligne le fait qu'il faut encore trouver des pistes pour une collaboration. Le comité de l'ACN est sensible à nos aspirations et c'est ensemble que nous trouverons des synergies. Le Locle est une ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et elle rayonne par ses industries. La proportion du nombre d'emplois par habitant est importante. Il remercie les fonctionnaires qui sont toujours présents pour seconder les autorités communales ceci malgré les changements qui peuvent se produire tous les 4 ans.



1. Appel

Le contrôle de la liste de présences fait apparaître :

- 32 membres présents,
- 63 membres excusés,
- 21 membres non excusés

2. Procès-verbal de la 89^e assemblée générale du 8 mai à Dombresson

Le PV n'amenant aucune remarque il est accepté à l'unanimité avec remerciement à Esther Wagnières.

3. Rapports

a) Rapport de la présidente

La présidente ayant été un peu submergée par l'introduction des nouvelles règles comptables, LFINEC, MCH2 et le programme Abacus, l'année a donc été un peu plus calme que les autres.

Le comité continue sa réflexion pour trouver une solution avec l'ACN afin d'avoir une légitimité de notre Société. L'ACN ayant changé de présidence il sera donc possible de reprendre les contacts pour continuer le dialogue amorcé. La présidente invite donc toujours les membres de la Société à interpeller le comité pour lui soumettre les sujets qui mériteraient d'être discuté avec l'ACN..

Plus que jamais notre Société reste un maillon important dans les échanges entre les professionnels de nos administrations communales et ceci malgré les fusions. Votre comité a eu un échange intéressant avec le comité de la SMF. Cette société aimerait fusionner avec la nôtre et votre comité penche plutôt pour une collaboration plus étroite qu'une fusion. Le dialogue est ouvert et en temps voulu le comité vous demandera votre avis.

Comme chaque année, la présidente tient à remercier tous les collègues du comité pour leur engagement au sein de notre Société, aux membres qui font partie de groupes de travail ou autres associations liées à notre tâche et à tous les membres de notre Société qui œuvrent sans relâche au bon fonctionnement de nos administrations.

Mme Guyot remercie chaleureusement deux membres du comité qui ne se représentent pas, il s'agit de Mme Esther Wagnière et M. Claude Gabus. Elle leur remet un petit présent.

b) Rapport de la caissière

Un résumé de l'état des comptes de la Société est communiqué par Mme Anne-Lise Monard, caissière.

c) Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par MM Clovis Fahrni de Milvignes et Christian Reber de Val-de-Travers. Ils sont remerciés pour leur travail ainsi que Mme Anne-Lise Monard.

4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs

Les différents rapports n'appelant aucune remarque, décharge est donnée au comité, à la caissière et aux vérificateurs.

5. Mutations/admissions

Admissions

Mme Vreni Bühler, La Brévine, Mme Célia Clerc, la Chaux-de-Fonds, Mme Régine Froidevaux, Bevaix, Mme Franca Peçon, Cortaillod.

Démissions

M. Thibault Castioni, La Chaux-de-Fonds, Mme Natacha Tissot, la Brévine. Et pour les membres non-actifs MM. Valentin Borghini, Mathias Wirz , André Zbinden et Alfred Zehr

Tenant compte de ces diverses mutations, l'effectif de la Société se présente comme suit :

116 membres, dont :

- 85** membres actifs
- 11** membres honoraires actifs
- 17** membres honoraires non actifs
- 3** membres libres

6. Elections statutaires :

- a) Election d'un/e représentant/e du district de Neuchâtel en remplacement de M. Claude Gabus démissionnaire : *Mme Daniela Catalano, Commune d'Enges. Sa candidature est acceptée par acclamations.*
- b) Election d'un/e représentant/e du district de La Chaux-de-Fonds en remplacement de M. Christian Musy, démissionnaire : *Mme Célia Clerc, Chancelière de la ville de la Chaux-de-fonds. Sa candidature est acceptée par acclamations.*
- c) Election d'un/e représentant/e du district de Boudry en remplacement de Mme Esther Wagnières démissionnaire *Mme Isabelle Cirstea, Commune de Vaumarcus. Sa candidature est acceptée par acclamations.*
- d) Réélection de la présidente et du comité. Le comité est réélu par acclamations
- e) Nomination de deux membres honoraires (25 ans de sociétariat) :
Mme Marylène Ribaux, M. Jean-Marc Paroz

7. Rapport de représentants de la société au sein des groupes de travail

(NDLR) Claude Gabus n'ayant pas pu être présent à notre assemblée générale, voilà le texte qu'il m'a transmis.

Force est de constater que l'on se répète un peu d'une année à l'autre, et cela ne fait pas exception pour l'IDHEAP.

Le programme se répète régulièrement et sauf le thème de la journée « porte ouverte » et naturellement les adaptations nécessaires pour rester à la page dans les cours dispenser dans le cadre de la chaire de politique locale de l'IDHEAP qui, je vous le rappelle est maintenant rattachée à l'UNIL.

Toutefois, pour vous faire part de mes états d'âme, je souhaite vous transmettre mon petit souci relatif à un certain manque d'intérêt tant de la gent politique qu'administrative aux efforts déployés par les organismes formateurs pour tenter de proposer des cours ou des journées de formation intéressante.

Certes, vous me rétorquerez qu'il y a Abacus, le MCH2, la nouvelle LFINEC, Satac 2 et d'autres petites spécialités à se mettre dans la tête, les projets de fusion nous prennent aussi un peu de temps et nos statuts précisent que l'on doit travailler 40 ou 41h. par semaine...

De mon côté, je reste persuadé qu'une bonne aération annuelle des neurones est nécessaire dès lors je vous encourage vivement à participer, le 2 juin prochain, à Yverdon à la journée de l'IDHEAP dont le thème sera « L'eau enjeux politiques et techniques ». Vous trouverez le programme ainsi que le bulletin d'inscription sur le site de votre société préférée.

En tout état de cause je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long des années au cours desquelles j'ai participé aux rencontres inter associative de l'IDHEAP et j'espère vivement que ce plaisir pourra être repris par l'une ou l'un d'entrevous puisque, comme vous allez finir par le savoir, ma vie professionnelle touche gentiment à son terme.

FR2C – Formation Romande des cadres communaux

MM Patrice Godat et Serge Rusillon étant absents, la présidente lit le texte de M. Rusillon. Celui-ci est reproduit en intégralité ci-après :

Madame, Monsieur,

Depuis 2013 et l'arrivée du Valais, tous les cantons romands ont rejoint la commission intercantonale pour le perfectionnement du personnel administratif communal, nommée désormais «Formation Romande des cadres communaux» (FR2C). Cette commission œuvre depuis 2002 pour que les employés communaux bénéficient d'une formation complémentaire performante et ciblée sur les différents domaines communaux.

Le cycle 2015-2016 a débuté en janvier de l'année passée et se terminera par une remise des diplômes le 24 mars 2017 à Yverdon. Nous rappelons ici qu'un cycle est composé de 4 modules, répartis selon les différents domaines administratifs communaux, et que chaque participant peut également s'inscrire uniquement pour le module concernant son domaine d'activité.

Même si comparaison n'est pas raison, il est toutefois regrettable que les cantons de Neuchâtel et du Jura soient malheureusement à la traîne en terme de participants ! Ce d'autant plus qu'un des objectifs de la commission était une reconnaissance fédérale et que celle-ci va enfin devenir réalité avec l'entrée en vigueur du règlement d'un nouveau Brevet fédéral permettant d'accéder au titre de «Spécialiste en administration publique». La FR2C, qui oeuvre depuis dix ans pour la mise sur pied d'un tel brevet, se réjouit de voir l'aboutissement de ce projet.

Actuellement, nous proposons une formation qui mène au Diplôme de cadre en administration communale. Ce titre, reconnu par les sept cantons romands, connaît un succès très important et ses objectifs sont très proches de ceux du Brevet fédéral. Une légère adaptation du cursus est en cours pour permettre aux personnes qui auront suivi la formation romande de se présenter à l'examen fédéral. Pour cela, les candidat-es devront encore absoudre un module complémentaire d'un semestre avant d'être admis à l'examen du Brevet. A noter que ce processus serait aussi valable pour les personnes qui ont obtenu le Diplôme de cadre avant 2016, compte tenu des exigences de la commission fédérale.

Pour ce faire, un 5^{ème} module - compléments et préparation au brevet - est en phase de construction. Il devrait être proposé à partir de la fin du printemps voire en automne 2017, pour coïncider avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, qui prévoit notamment un soutien financier de la Confédération pour les personnes qui se présentent aux examens professionnels de type Brevet ou Diplôme fédéral.

En cette période où il est de plus en plus question de fusions de communes, la commission estime qu'il est du devoir des autorités communales de permettre à leurs collaborateurs, non seulement de conserver un poste de travail au sein des nouvelles entités fusionnées, mais également de leur fournir toutes les cartes pour accéder au meilleur poste possible en leur offrant la possibilité d'obtenir un diplôme supplémentaire. En l'occurrence, le diplôme de cadre en administration communale, voire celui de spécialiste en administration publique, nous paraît être un plus considérable pour tous les collaborateurs qui seront amenés, à court ou moyen terme, à intégrer une nouvelle structure administrative.

Les deux représentants du canton dans cette commission, à savoir MM. Patrice Godat, Chancelier de la Commune de Val-de-Ruz et Serge Rusillon, administrateur de la Commune d'Hauterive, se tiennent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les représentants du Canton de Neuchâtel à la FR2C

Patrice Godat
Chancelier de Val-de-Ruz

Serge Rusillon
Administrateur d'Hauterive

ORF-NE

Mme Corinne Guyot précise que cette organisation, après plus de 10 ans d'activités, est maintenant bien rôdée et les changements intervenus par rapport à la structure des stagiaires MPC selon la nouvelle législation se passent bien.

8. Détermination du lieu de l'assemblée générale en 2016 (District de Neuchâtel)

La Commune d'Hauterive est d'accord de nous accueillir en 2017. Sous réserve d'un éventuel changement de date lié aux élections cantonales qui auront lieu l'année prochaine, la date du **vendredi 5 mai 2017** est arrêtée.

9. Nomination des vérificateurs de comptes (représentants de deux communes et un suppléant)

M. Clovis Fahrni de Milvignes et M. Claude Limat de Bevaix s'annoncent comme vérificateurs de comptes. La présidente les remercie pour leur engagement.

10. Divers

La présidente rappelle que le livre pour les jeunes « vivre ses finances c'est vivre sa vie » est toujours disponible pour les Communes qui souhaiteraient en faire cadeau à leurs jeunes lors des promotions civiques. Elle s'occupe volontiers de faire l'intermédiaire pour passer de nouveau une commande groupée.

N'ayant plus de question, la présidente passe la parole à M. Laurent Kurth, Conseiller d'Etat qui nous délivre un bref message des autorités cantonales.

M. Laurent Kurth remercie la SAFCN d'associer chaque année l'Etat à notre assemblée générale, c'est toujours un plaisir de pouvoir y participer. Il remercie les employés communaux pour le travail fourni au fil des ans et ceci même pendant les périodes intenses de fusion de Communes. Pour rappel, en deux législatures, la moitié environ des communes a disparu. Le Canton est conscient de la difficulté au quotidien de vivre ses projets, la charge de travail et aussi l'incertitude concernant l'aboutissement des projets et la mise en œuvre des fusions avec toutes les implications concernant les changements, tant au niveau du personnel, mais également au niveau de la population. Le Conseil d'Etat est conscient que, nous avons la chance dans notre pays et notre canton d'avoir accès à la démocratie. Celle-ci ne serait pas aussi pertinente sans l'appui des Communes, puisque c'est d'abord à cet échelon là que la relation de confiance s'établit avec les autorités. Les Communes sont au cœur du système et prennent le pouls de ce qui se passe localement. Il remercie les administrations pour la qualité des services et des contacts avec les services de l'Etat. C'est important d'avoir une bonne synergie dans ce domaine.

La présidente remercie M. Laurent Kurth pour son intervention et comme la parole n'est plus demandée, lève la séance en remerciant la Ville du Locle pour son accueil et pour l'apéritif qui suit notre assemblée.

La séance est levée à 18h55

Pour le PV
Corinne Guyot
Saint-Aubin-Sauges, le 25 avril 2017